

# AVIS DE MARCHÉ MAPA

## Identification de l'organisme qui passe le marché

MAIRIE DE L'ISLE D ABEAU

12 rue de l'Hôtel de Ville

CS 45006

38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Adresse du profil acheteur (URL) : [www.sudest-marchespublics.com](http://www.sudest-marchespublics.com)

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non

Département de publication : 38

Description du marché: marché de travaux à bons de commande avec maximum.

Objet du marché : REALISATION DE TRAVAUX DE MAINTENANCE, D'AMENAGEMENT ET DE GROS ENTRETIEN DU PATRIMOINE COMMUNAL

## Caractéristiques principales

Des variantes seront-elles prises en compte : Non

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne des travaux de réalisation, de restructuration, de maintenance, d'aménagement et de gros entretien du domaine privé et public de la Ville de l'Isle d'Abeau.

Le présent marché s'exécute sur les bâtiments communaux et sur leurs parcelles cadastrales d'assise ainsi que sur les terrains non bâtis communaux et le patrimoine de la compétence de la Ville.

Attribution d'un marché pour chaque lot.

Marché attribué à un seul opérateur économique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

La durée de la période initiale des prestations de 1 an.

Nombre de périodes de reconduction fixé à 2, durée de chaque période de reconduction de 1 an, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 3 ans.

## Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre : Pour un ou plusieurs lots.

### Détail des lots

Lot n° : 1 GROS ŒUVRE

Période initiale (euros HT): Max 100000,00

Lot n° : 2 METALLERIE ET FERRONERIE

Période initiale (euros HT): Max 75000,00

Lot n° : 3 MENUISERIE ET PARQUETAGE

Période initiale (euros HT): Max 50000,00

Lot n° : 4 ELECTRICITE

Période initiale (euros HT): Max 75000,00

Lot n° : 5 PLOMBERIE ET SANITAIRES

Période initiale (euros HT): Max 50000,00

Lot n° : 6 STORES ET VOLANTS ROULANTS

Période initiale (euros HT): Max 50000,00

## Durée du marché ou délai d'exécution

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat.

## Conditions relatives au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : **Groupement** conjoint avec mandataire solidaire

Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (avec leur pondération) pour chacun des lots:

1 - Prix des prestations : 50.0%

2 - Valeur technique : 30.0%

3 - Délais : 20.0%

### **Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 29/04/2016 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:** 2016/TX/0022

### **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

### **Autres informations :**

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE

2 Place de Verdun

38000 GRENOBLE

Courriel : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

### **Adresse d'obtention des renseignements d'ordre technique :**

A l'attention de : Monsieur VIVIEN PICARD

Tél : 04.74.27.15.48

Courriel : [vpicard@mairie-ida.com](mailto:vpicard@mairie-ida.com)

### **Adresse d'obtention des renseignements d'ordre administratif :**

A l'attention de : Madame Jessica PAGANELLI

Poste : 04.74.18.20.00

Courriel : [jpaganelli@mairie-ida.com](mailto:jpaganelli@mairie-ida.com) / [sseror.jam@mairie-ida.com](mailto:sseror.jam@mairie-ida.com)